

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 09 juin 2023

PRESENTS – LEMYRE Jean-Pierre – HERVY Isabelle – LEFEVRE André – SOREL Xavier – MICHEL Charles – AMIARD Christophe – HARDY Eliane – PERNIN Patrick – HACQUART Paul – LEPETIT Catherine – LE ROY Emmanuelle – LUCHARD Benjamin – JEANNE Albert – BRETAR Jean-Paul – MARTEL Josiane – LEBRET Yolande – DAUNE-DAUNE BESNARD Danielle – UIJTTEWAAL Arnold.

ABSENTS EXCUSES –

Mme TOURNAILLE Marie-Thérèse qui a donné pouvoir à Mme LE ROY Emmanuelle
M. ENQUEBECQ Eric
Mme CAEN Camille

ABSENT – Mme Claude MORIN – Mme Aurore ARLAUD

Secrétaire de séance – Mme HERVY Isabelle

Le compte-rendu du 15 mai 2023 est approuvé à l'unanimité

1° - JURÉS D'ASSISES

L'arrêté préfectoral du 28 avril 2023 portant répartition par canton et par commune du nombre de jurés d'assises de la liste annuelle du jury criminel pour l'année 2024 et précise que le tirage au sort des jurés sur la liste électorale générale de la commune doit être effectué avant le 15 juillet 2023.

La liste préparatoire doit comprendre un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté (soit 3 noms).
Doivent être exclus :

- Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit,
- Les électeurs qui n'auraient pas leur domicile ou leur résidence principale dans le département.

Les personnes tirées au sort par les élus, sont : M. LE ROY Sylvain, M. LEPETIT José et Mme HIRARD Brigitte.

2° - SUBVENTIONS 2023

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la somme de 13 000 € a été inscrite au compte 6574, lors du vote du budget primitif 2023.

M. Xavier SOREL présente les demandes de subventions pour l'année 2023 étudiées par la commission municipale « Culture et Associations » lors de sa réunion du 06 juin dernier (cf tableau proposition de subventions)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de répartir les subventions pour l'année 2023, comme suit, étant entendu que chaque association doit avoir fourni son bilan moral et financier de l'année écoulée pour le versement de l'aide qui lui a été attribué.

QUETTEHOU	2023
	PROPOSITIONS
Amicale des chasseurs	- €

APBMCL (Protection Baie de Morsalines)	100.00 €
APEQ	470.00 €
ARTERRE	1 000.00 €
Ass. cantonale Anciens Combattants	115.00 €
Bad' an Co	200.00 €
Boxing club du Val de Saire (1)	50.00 €
CATM (Anciens combattants Quettehou) (1)	300.00 €
Chorale Chant'Saire	400.00 €
Comité de jumelage	- €
Comite de village de MORSALINES	- €
Comité des fêtes QUETTEHOU	2 000.00 €
Coopérative Ecole	350.00 €
Défi des ports de pêche	- €
FCVS	1 200.00 €
Festival Musique de Chambre en Val de Saire	300.00 €
Foyer de l'Amitié	100.00 €
Groupe folklorique "Les Dansous du kétéil"	100.00 €
Gym volontaire	300.00 €
Judo CLUB St Vaast	200.00 €
Le Trait de couleur	100.00 €
ORCHIS	200.00 €
Ecole de voile (Cercle nautique Est)	100.00 €
SNSM	100.00 €
Tennis club du Val de Saire	200.00 €
Val de Saire cyclo	100.00 €
Ass. Sauvegarde Eglise Morsalines	100.00 €
AMCL	100.00 €
Quettehou commerces	400.00 €
TOTAL	8 585 €

AUTRES BENEFICIAIRES	2023
	PROPOSITIONS
Comite tourisme Manche	31.00 €
FSL	1 085.40 €

FAJ	416.07 €
TOTAL	1 532.47 €

Fin de séance à 19h15.

Le Secrétaire,
Isabelle HERVY



Le Maire,
Jean-Pierre LEMYRE

Pour le Maire
empêché
le 1^{er} adjoint

x. SORÉL



